

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Forbach (57600)

Réponses de Aziz Bendaouadji, au nom de la liste « Nous Sommes Forbach »

– le 13/03/2020 à 21:02 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : depuis les quartiers résidentiels et les communes voisines de l'agglomération.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°4 : je ne m'engage pas

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Achever le projet de piste cyclables en site propre avenue Saint Rémy (quelque soit la configuration finale) et étudier la faisabilité d'une continuité, rue Nationale, pour planifier son aménagement avant la fin du mandat selon les opportunités budgétaires.

Actuellement les coûts des travaux de l'avenue Saint Rémy, ne nous permet pas de nous engager.

Action n°5 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers et les dispositions du code de la route spécifiques au vélo

Nous ne pouvons pas garantir le double sens cyclable sur toutes les voies.

Action n°6 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment au Creutzberg, à la Petite Forêt et dans les futurs aménagements autour du Conservatoire de musique et de danse.

Le DSC, ne peut pas être garanti dès lors que des places de parking sont existantes.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°8 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

A définir lors des réunions du comité vélo en fonction des priorités.

Action n°9 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°11 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.
Équiper les services municipaux de vélos de service et de vélos-cargo à assistance électrique.

Dans la mesure du possible.

Action n°12 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Commentaires généraux

Nous réfléchissons à la mise en place d'ateliers de réparation des vélos, de type "repair café".